

**FRSL 455 : Grammaire et création****PLAN DE COURS - HIVER 2024**

Horaire des cours : **les mardis et jeudis, de 14h35 à 15h55**

Local : **FERR 456**

Professeure : **Cléo Mathieu**

Courriel : cleo.mathieu@mcgill.ca

Heures de bureau : **les jeudis, de 12h à 12h45 et de 16h15 à 17h ou sur rendez-vous**

Bureau : **FERR-470**

Description du cours

Perspective analytique et approche constructiviste se combinent dans ce cours pour permettre une meilleure maîtrise du code grammatical. L'étude de textes de niveau soutenu met en relief la richesse des ressources lexicales et stylistiques du français et rend accessible la création littéraire aux étudiant·es non francophones.

Préalables

Compréhension orale	L'étudiant·e arrive à saisir un message sans que le locuteur ait à ralentir son débit.
Production orale	L'étudiant·e s'exprime aisément à l'intérieur d'un niveau de langue courant.
Vocabulaire	Iel communique bien dans la vie de tous les jours. Communiquer à un niveau plus soutenu demande un vocabulaire plus riche que le sien.
Compréhension écrite	L'étudiant·e saisit les idées tant principales que secondaires d'un texte; iel possède les stratégies nécessaires pour décoder une structure textuelle efficacement, c'est-à-dire sans avoir à effectuer de nombreux retours en arrière. Iel peut reconnaître les marques du discours soutenu, mais il n'en possède pas le fonctionnement.
Production écrite	L'étudiant·e parvient à écrire tout en respectant les règles grammaticales de base, mais beaucoup de difficultés et de cas particuliers demeurent non résolus. Son style manque de relief.

Objectifs

À la fin du cours, l'étudiant·e devrait être capable de :

Sur un plan stratégique :

Savoir analyser et décomposer les éléments de la phrase;

Mieux comprendre la notion de cooccurrence;

Maîtriser différentes stratégies pour mieux comprendre la syntaxe : représentations structurantes, position des mots, combinaison, substitution, déplacement, suppression, etc.

Saisir les liens de dépendance et d'attraction qui régissent les accords grammaticaux; avoir acquis les stratégies essentielles à la résolution de cas orthographiques;

Détenir une meilleure connaissance du code grammatical grâce à un apprentissage de type constructiviste;

Avoir la conviction qu'en combinant attention et réflexion, iel peut devenir l'architecte de son propre savoir.

Sur un plan linguistique :

Distinguer toutes les classes de mots;

Distinguer les mots variables des mots invariables; savoir faire la différence entre classe et fonction; comprendre et posséder toutes les fonctions des mots;

Détenir une meilleure connaissance des homonymes grammaticaux; détenir une meilleure connaissance des homographes grammaticaux;

Avoir assimilé la notion de syntagme ou groupe (verbal, nominal, noyau, etc.); distinguer les verbes transitifs, intransitifs, copules, impersonnels et pronominaux; faire le lien entre fonction et règle grammaticale;

Maîtriser les différentes facettes de l'accord grammatical autant dans les cas généraux (épithète, attribut, participe passé, etc.) que dans les cas particuliers (participe passé, adjectifs de couleur, adjectif verbal, adjectif numéral cardinal, *demi, tout, tel, tel que, même*, etc.);

Avoir enrichi son vocabulaire;

Avoir assimilé de nouvelles structures stylistiques;

Reconnaître les marques du discours soutenu et pouvoir les réutiliser;

Rédiger un texte littéraire respectant les principes du code grammatical français.

Sur un plan culturel :

Avoir analysé suffisamment de textes de niveau soutenu et de thématiques variées pour élargir son horizon culturel en français langue seconde;

Pouvoir faire la transition entre l'approfondissement de la langue et l'initiation à la littérature.

Textes et matériel requis ou recommandés

Matériel et ouvrages requis :

Larose, Nathalie. (2017). *Rendez-vous sans fautes* (version numérique). Québec : Édition CEC. Disponible sur le site [CEC](#).

Variété de textes disponibles sur MyCourses.

Ouvrages de référence recommandés :

Usito (2022). Sherbrooke : Université de Sherbrooke. [Dictionnaire électronique](#) gratuit conçu au Québec.

Le Petit Robert (2021). Paris : Dictionnaire LeRobert. Disponible sur le site [LeRobert](#).

Brousseau Rivet, Geneviève et Larose, Nathalie. (2018). *La grammaire ciblée* (version numérique). Québec : Édition CEC. Disponible sur le site [CEC](#).

Format du cours et activités

a) Aborder les concepts grammaticaux.

L'étudiant-e découvre les cas généraux : fiche d'identification à remplir pour chaque notion grammaticale.

b) Préciser les concepts grammaticaux.

L'étudiant-e approfondit les concepts, observe les cas particuliers : étude des points de tangence, mise en relief des difficultés, observation des écarts et des exceptions.

c) Vérifier les concepts grammaticaux.

L'étudiant-e fait les exercices (collectifs en classe et individuels à la maison) et analyse les textes proposés : repérage d'éléments grammaticaux.

d) Consolider les concepts grammaticaux.

L'étudiant-e produit un carnet d'écriture littéraire : iel y rédige des textes de fiction. Iel imagine une suite à des débuts de nouvelles écrites par des auteur·ices canadien·nes, québécois·es et français·es. Iel doit, dans ces mêmes textes, respecter des contraintes grammaticales clairement énoncées.

e) Résoudre des cas orthographiques.

L'étudiant-e doit élucider une variété de problèmes grammaticaux grâce à sa nouvelle compétence analytique.

Charge de travail

En général, un cours de trois crédits nécessite trois heures de cours par semaine pendant un trimestre. Les crédits reflètent également la quantité d'effort requis et supposent généralement deux heures d'étude personnelle pour chaque heure de contact. Par conséquent, pour répondre aux exigences d'un cours de niveau universitaire, **vous devez vous attendre à consacrer six à neuf heures supplémentaires par semaine par classe à des travaux connexes de ce cours**. Pour plus d'information, consultez : <https://www.mcgill.ca/oasis/academic/courses>.

Gestion de classe

Approche visant l'autonomie : La professeure s'efforce de transmettre à l'étudiant-e l'idée de responsabilité pédagogique. L'étudiant-e devient responsable de son savoir, s'implique et s'engage activement pour rédiger des textes sources de fierté et de créativité.

Évaluations

Évaluation	Pondération	Modalités
3 rédactions (Une fin de nouvelle, une critique de nouvelle, et une courte nouvelle entière)	45 % (15 % chacune)	MyCourses > Travaux 2 rédactions à l'AMLF 1 rédaction à la maison
Journal d'apprentissage * (Deux ou trois entrées soumises à la professeure, puis publiées dans le forum MyCourses; appréciation des entrées d'autres étudiant.e.s)	15 % (2 entrées pour 7,5 % chacune OU les 2 meilleures de 3)	MyCourses > Travaux MyCourses > Forum
2 tests linguistiques (Grammaire, vocabulaire et stylistique)	30 % (15 % chacun)	En classe
Participation et implication dans l'apprentissage (Participation active en classe, participation aux deux discussions littéraires en équipes, travail préparatoire aux cours, absence et retard, progrès) **	10 %	MyCourses > Travaux
Total	100 %	

* Journal d'apprentissage à remettre dans MyCourses dans les sections « Travaux » et « Discussions » aux échéanciers indiqués dans le calendrier du cours.

** Les étudiant-es sont tenu-es de participer activement en classe, en français. Les étudiant-es doivent aussi compléter toutes les activités faites en classe.

Des consignes détaillées pour chaque évaluation seront affichées dans myCourses.

Calendrier des évaluations

MARDI	JEUDI
	Cours 1 : 4 janvier
Cours 2 : 9 janvier	Cours 3 : 11 janvier
Cours 4 : 16 janvier	Cours 5 : 18 janvier Premier enregistrement de discussion littéraire à remettre avant 23h59 le 21 janvier.
Cours 6 : 23 janvier	Cours 7 : 25 janvier
Cours 8 : 30 janvier	Cours 9 : 1 février Journal d'apprentissage 1 (7,5 %) à remettre avant 23h59
Cours 10 : 6 février	Cours 11 : 8 février RÉDACTION 1 (15 %) à l'AMLF
Cours 12 : 13 février	Cours 13 : 15 février
Cours 14 : 20 février	Cours 15 : 22 février TEST 1 (15 %) EN CLASSE
Cours 16 : 27 février	Cours 17 : 29 février Journal d'apprentissage 2 (7,5 %) à remettre avant 23h59
Semaine de relâche : Pas de cours les 5 et 7 mars	
Cours 18 : 12 mars	Cours 19 : 14 mars RÉDACTION 2 (15 %) À L'AMLF
Cours 20 : 19 mars	Cours 21 : 21 mars
Cours 22 : 26 mars	Cours 23 : 28 mars Journal d'apprentissage 3 (7,5 %) à remettre avant 23h59 le dimanche 31 mars
Cours 24 : 2 avril	Cours 25 : 4 avril Second enregistrement de discussion littéraire à remettre avant 23h59 le 7 avril.
Cours 26 : 9 avril TEST 2 (15 %) EN CLASSE Rédaction 3 (15 %) à remettre avant 23h59	

Remarques relatives à la participation, à l'engagement et à l'évaluation

1. La participation est évaluée sur la préparation et les progrès réalisés et non sur la simple présence en classe.
2. Pour réussir à ce cours, toutes les exigences qui figurent au barème doivent avoir été remplies.
3. Il y aura une déduction de 5 % par jour pour tout travail remis en retard.

4. Les étudiant-es sont responsables de respecter l'horaire qui leur a été fourni au début du semestre et de noter tous les changements qui aient pu survenir. En cas d'absence, iels sont responsables de se tenir au courant du travail à faire et d'obtenir le matériel nécessaire distribué par la professeure ou disponible dans myCourses.
5. Les étudiant-es se doivent de respecter les échéances. Il n'y aura aucune reprise de tests ou de présentations sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical. En cas de problème, les étudiant-es se doivent de contacter leur professeure AVANT l'examen ou AVANT de rendre leur travail.
6. Aucune possibilité de travail additionnel en vue d'améliorer la note finale. Aucune pression pour un changement de note.
7. **Tout travail effectué à la maison, ne respectant les consignes et rédigé au-delà des capacités de l'étudiant-e, ne reflétant pas ses compétences réelles ne sera pas corrigé, pourra entraîner une enquête du *Disciplinary officer of the Faculty of arts* et résulter en l'obtention d'un 0.**
8. Les travaux soumis pour évaluation dans le cadre de ce cours pourraient être vérifiés à l'aide d'un logiciel de correspondance de texte anti-plagiat.

Politiques

TRANSFERTS DE NIVEAU

Le département se réserve le droit de transférer un-e étudiant-e dans un cours de langue d'un niveau plus avancé ou d'un niveau inférieur s'il appert que le cours de langue dans lequel cet-te étudiant-e s'est inscrit-e ne correspond pas à son niveau de connaissance du français.

PÉRIODE D'AJOUT OU D'ABANDON

Les étudiant-es qui s'inscrivent à un cours de langue durant la période d'ajout ou d'abandon de cours (après le début des cours) sont responsables de rattraper les devoirs et examens manqués. Il est de la responsabilité de l'étudiant-e de rattraper le travail manqué durant la période d'ajout ou d'abandon de cours. Toute demande de reprise doit être formulée au plus tard 10 jours après l'inscription au cours.

LANGUE DE SOUMISSION DES TRAVAUX

Conformément à la Charte des droits de l'étudiant-e de l'Université McGill, chaque étudiant-e a le droit de soumettre en français ou en anglais tout travail écrit devant être noté, sauf dans le cas des cours dont l'un des objets est la maîtrise d'une langue.

PÔLE BIEN-ÊTRE ÉTUDIANT

En tant que professeure de ce cours, je m'efforce de fournir un environnement d'apprentissage inclusif. Toutefois, si vous rencontrez des obstacles dans votre apprentissage dans ce cours, n'hésitez pas à en discuter avec moi et le Service étudiant d'accessibilité et d'aide à la réussite (SA&A), 514-398-6009.

Intégrité académique

L'université McGill attache une haute importance à l'honnêteté académique. Il incombe par conséquent à tous les étudiant-es de comprendre ce que l'on entend par tricherie, plagiat et autres infractions académiques, ainsi que les conséquences que peuvent avoir de telles actions, selon le Code de conduite de l'étudiant et des procédures disciplinaires (pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide pour l'honnêteté académique de McGill).

Dans les travaux oraux ou écrits, les dictées, les traductions, les essais, les présentations orales ou écrites, les résumés, les projets, les thèses, les rapports de recherche, etc. :

Qu'est-ce qui n'est pas accepté ?

- Copier ou soumettre tout travail académique qui a été produit par un·e autre étudiant·e ou une autre personne (en tout ou en partie). Permettre à un·e autre étudiant·e ou à toute autre personne de fournir des réponses ou de corriger votre travail.
- Permettre à une personne-ressource (locuteur natif, professeur de langue, moniteur, tuteur, étudiant avancé) de produire ou corriger votre travail, traduire des textes écrits vers ou depuis la langue cible ou interpréter/expliciter des exercices de compréhension orale pour vous.
- Remettre un travail écrit ou préparer un travail oral largement inspiré ou copié du travail d'autrui sans clairement mentionner les sources (livres, articles, essais, notes de cours, films, programmes radio, documents audio, Web, etc.) et montrer l'étendue de l'emprunt.
- Présenter pour la notation de tout travail académique (oral ou écrit) pour lequel vous avez déjà reçu des crédits académiques ou présenter le même travail pour la notation plus d'une fois.
- **Utiliser un logiciel de traduction ou des sites Web tels que Google Translate ou un logiciel d'IA (ex : ChatGPT) pour rédiger une évaluation.**

Qu'est-ce qui est acceptable ou recommandé ?

- Consulter des personnes-ressources pour des explications, mais sans recevoir de réponses ou de corrections pour le travail à soumettre.
- Mettre en pratique des compétences linguistiques avec des personnes-ressources qualifiées.
- Étudier intelligemment avec d'autres étudiant·es.
- Partage d'informations au sein des membres de l'équipe travaillant sur un projet de groupe.
- Utiliser vos propres mots, composer vos propres phrases et utiliser des guillemets lorsque vous empruntez au travail de quelqu'un.
- Identifier les sources et documenter les informations et les idées même lorsque le matériel n'est pas directement cité.